



Bassin de gestion de la Boutonne



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le bassin de la Boutonne est situé au nord du bassin de la Charente à cheval sur le sud du département des Deux-Sèvres et le nord-est du département de la Charente-Maritime.

Le bassin s'étend sur 1 320 km², dont 500 km² en Deux-Sèvres et 820 km² en Charente-Maritime.

Le bassin couvre tout ou partie de 122 communes et compte 76 000 habitants. Les communes de Melle (6 200 Hbts) et de Saint-Jean d'Angély (6 900 Hbts) sont les plus importantes.

Les terres arables représentent l'essentiel de l'occupation du sol (93 %).

Le bassin de gestion est traversé par un linéaire de cours d'eau de près de 800 km.

La rivière principale, la Boutonne, est un affluent long de 70 km, ou 310 km si l'on inclut ses biefs et ses multiples bras. Elle est située en rive droite de la Charente. Elle prend sa source sur le territoire de la commune de Chef-Boutonne en Deux-Sèvres et se jette dans la Charente au niveau de Cabariot en Charente-Maritime.

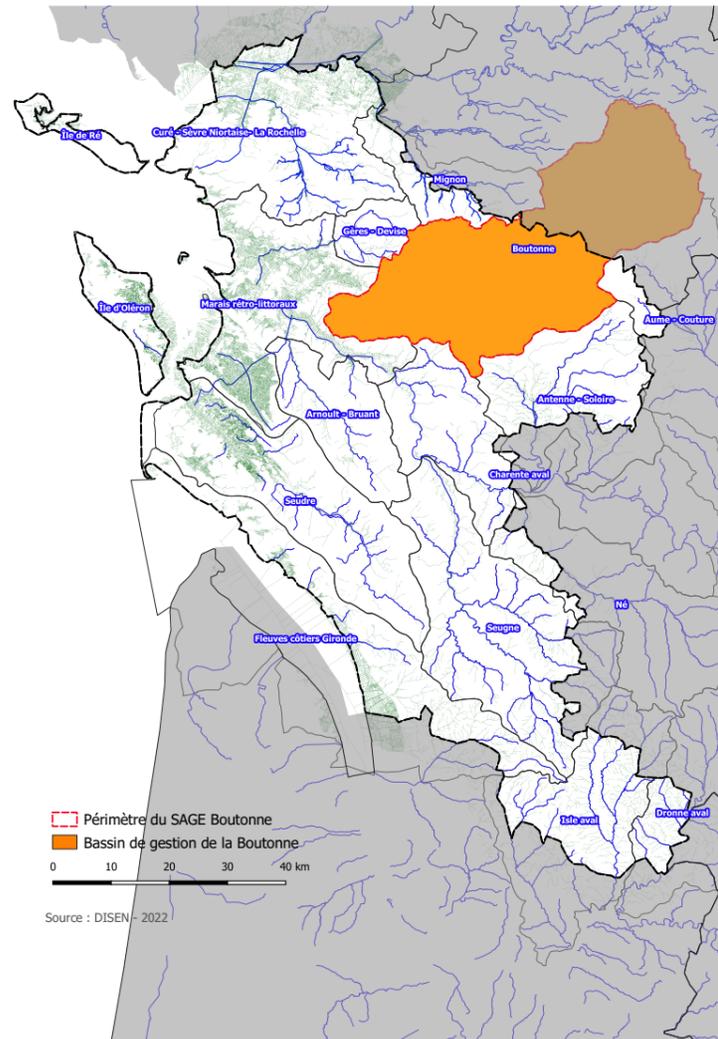
De sa source à sa confluence, trois sous-bassins versants distinguent :

- ▶ La Boutonne amont correspond à la partie deux-sévrienne de sa source à Chef-Boutonne, jusqu'à la commune du Vert.
- ▶ La Boutonne moyenne correspond à la partie amont en Charente-Maritime de la commune du Vert (à la limite du département des Deux-Sèvres), jusqu'à la commune de Saint-Jean-d'Angély. Sur l'ensemble de son cours, son lit majeur est occupé dans sa quasi-totalité par la populiculture.
- ▶ La Boutonne aval correspond à la partie aval située de la commune de Saint-Jean-d'Angély jusqu'à la confluence avec la Charente au niveau de Cabariot. Le barrage de Carillon à l'aval et les écluses de Bel-Ébat, L'Houmée, Voissay et Bernouet la divisent en 5 biefs sur 30 km. Sur cette portion, le cours d'eau est domanial. Le département de la Charente-Maritime en assure la gestion et l'exploitation.

La Boutonne aval traverse 3 873 ha de marais gérés par 8 associations syndicales de marais et occupés à 50 % par la culture et à 50 % par de la prairie. Dans ce secteur, la gestion des niveaux d'eau de la rivière est étroitement liée aux zones de marais cultivées.

La Boutonne connaît les étiages les plus sévères du bassin de la Charente.

Le bassin compte 16 captages souterrains prioritaires implantés en Deux-Sèvres. Sur les 5 captages souterrains implantés dans la partie aval, en Charente-Maritime, 3 sont considérés « sensibles » par le SDAGE Adour-Garonne en raison de leur dégradation par des pollutions diffuses : Auffret F3 – Grand Breuil et Petit Moulin F6 à Néré, et Bois de Vervant-F2 à Poursay Garnaud.



GOVERNANCE

Acteurs	Milieux aquatiques	Protection contre les inondations	Captage et distribution de l'eau potable	Assainissement des eaux usées	Traitements des eaux pluviales
Syndicat Mixte pour les études, les travaux d'aménagement et de gestion du bassin de la Boutonne (SYMBO)					
EAU 17					
Communes			Saint-Jean d'Angély : distribution	Saint-Jean d'Angély	
CD17	DPF				

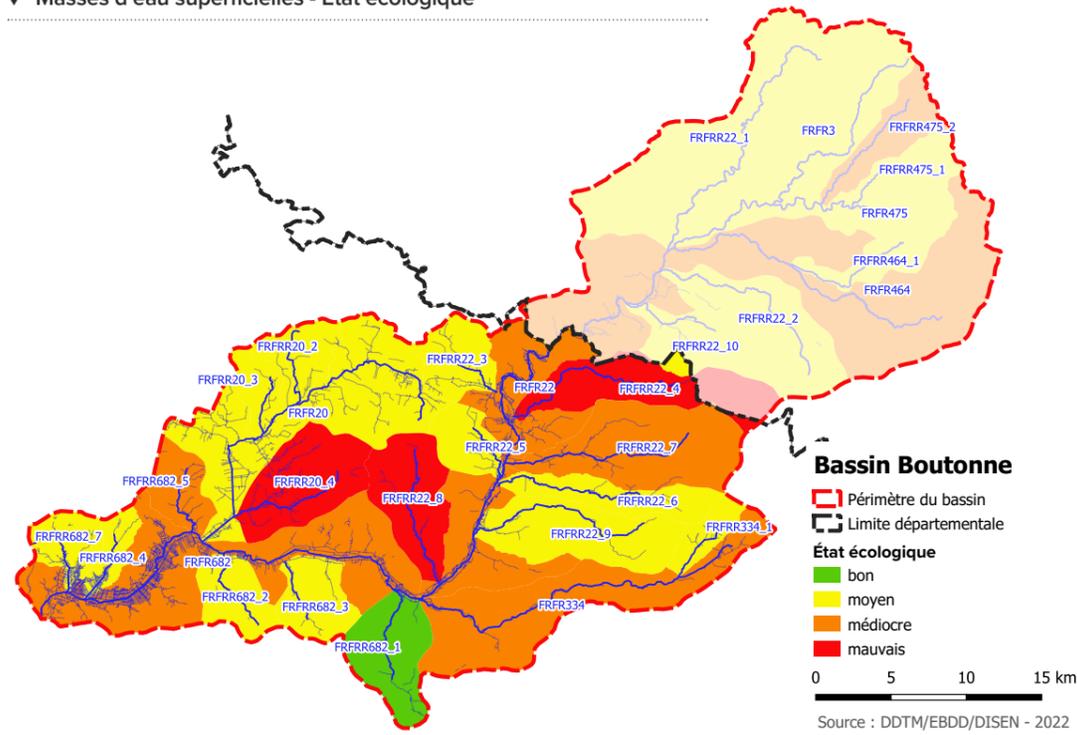
▼ Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations



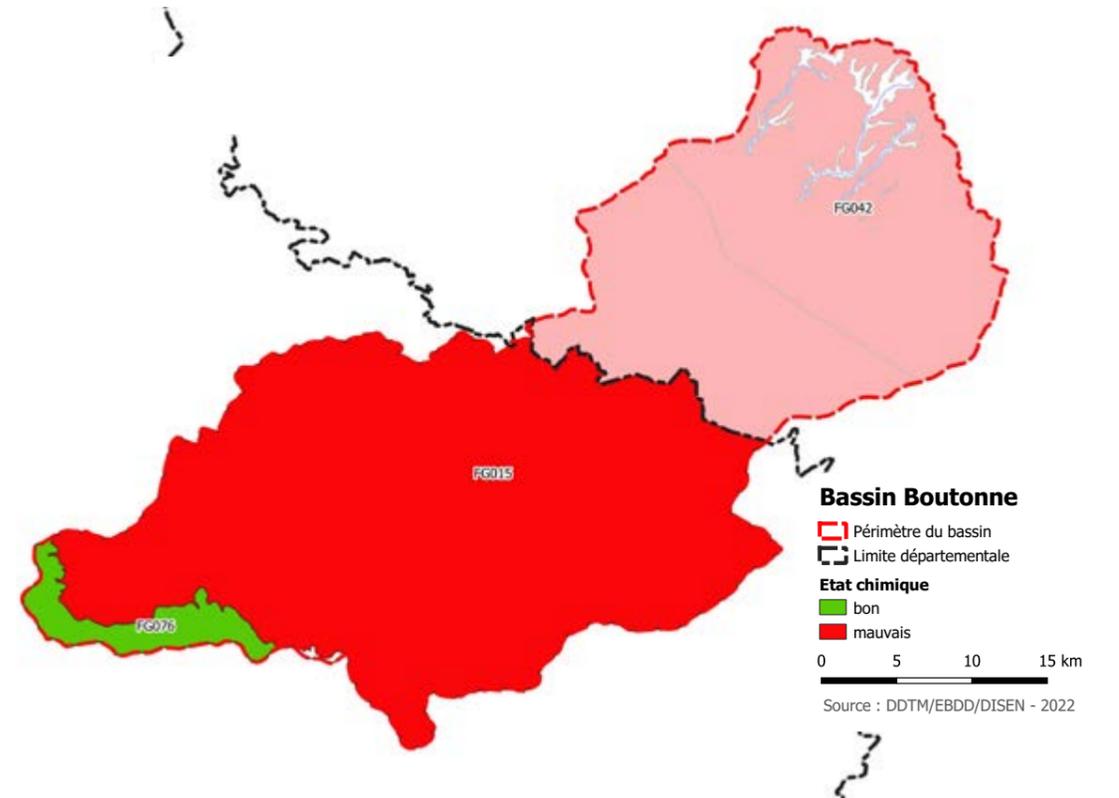


ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

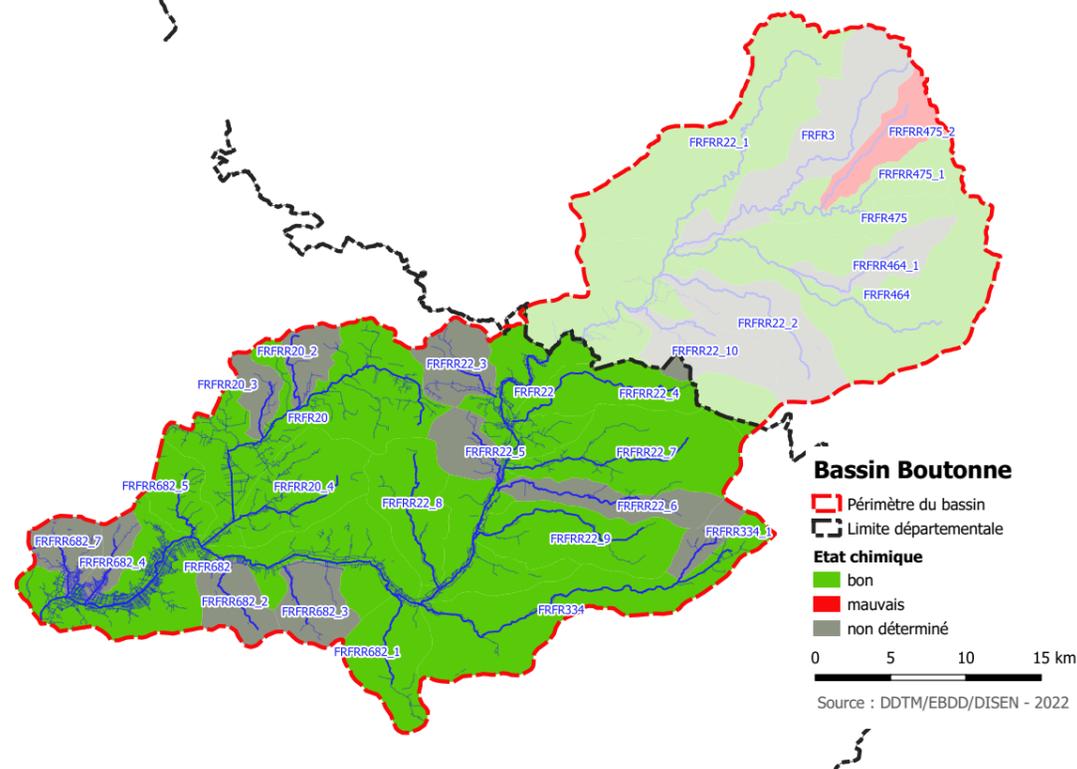
▼ Masses d'eau superficielles - Etat écologique



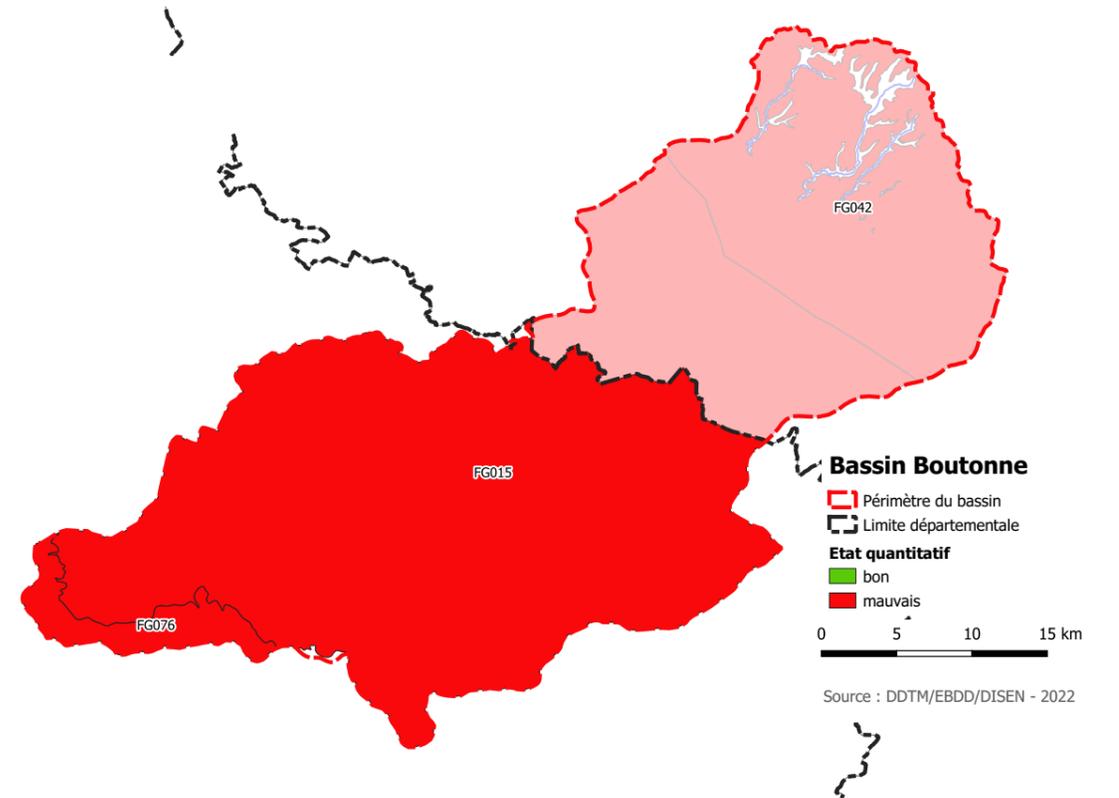
▼ Masses d'eau souterraines - État chimique



▼ Masses d'eau superficielles - État chimique



▼ Masses d'eau souterraines - État quantitatif





DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES					ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027		PRESSIONS SIGNIFICATIVES										
Dép.	Code	Nom	Type	Surface km ²	Ecologique	Chimique	Ecologique	Chimique	Pollutions ponctuelles		Pollutions diffuses		Prélèvements			Milieux aquatiques			
									Domestique	Industrielle	Azote	Phytosanitaire	Irrigation	AEP	Industriel	Morphologie	Hydrologie	Continuité	
79	FR464	La Boutonne de sa source au confluent de la Belle	GME	115	Orange	Vert	BE 2027	BE 2015											
79	FR464-1	Le Dauphin	TPME	20	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
79	FR475	La Berlande	GME	25	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2021											
79	FR475-1	Ruisseau des Coudrières	TPME	19	Jaune	Vert	BE 2027	BE 2015											
79	FR475-2	La Légère	TPME	24	Orange	Rouge	OMS 2027	BE 2039											
79	FR3	La Béronne	GME	64	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2021											
17	FR20	La Trézence	GME	98	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR20_2	Le Sureau	TPME	14	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR20_3	Bief du Moulin	TPME	12	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR20_4	La Soie	TPME	42	Rouge	Vert	OMS 2027	BE 2015											
79-17	FR22	La Boutonne du confluent de la Belle au confluent de la Nie	GME	129	Orange	Vert	BE 2027	BE 2015											
79	FRR22-1	La Belle	TPME	107	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
79	FRR22-2	Ruisseau Bellesebonne	TPME	46	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR22_3	Fossé de la Grande Planche	TPME	23	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
79-17	FRR22_4	Le Vau	TPME	46	Rouge	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR22_5	Ruisseau du Roi	TPME	17	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR22_6	La Saudrenne	TPME	25	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR22_7	La Brédoire	TPME	63	Orange	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR22_8	Le Pouzat	TPME	37	Rouge	Vert	OMS 2027	BE 2015											
17	FRR22_9	Le Padôme	TPME	47	Jaune	Vert	OMS 2027	BE 2015											
79-17	FRR22_10	La Bondoire	TPME	31	Jaune	Grise	OMS 2027	BE 2015											



DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

	MASSES D'EAU SUPERFICIELLES				ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027		PRESSIONS SIGNIFICATIVES												
									Pollutions ponctuelles		Pollutions diffuses		Prélèvements		Milieux aquatiques						
17	FR334	La Nie	GME	79			OMS 2027	BE 2015													
17	FRR334_1	La Guillotière	TPME	12			OMS 2027	BE 2015													
17	FR682	La Boutonne du confluent de la Nie au confluent de la Charente	GME	106			OMS 2027	BE 2015													
17	FRR682_1	Le Loubat	TPME	34			BE 2021	BE 2015													
17	FRR682_2	[Toponyme inconnu] R6141070	TPME	21			OMS 2027	BE 2015													
17	FRR682_3	[Toponyme inconnu] R6141120	TPME	23			OMS 2027	BE 2015													
17	FRR682_4	Ruisseau de l'Aubrée	TPME	11			OMS 2027	BE 2015													
17	FRR682_5	Ruisseau de la Chassieuse	TPME	18			OMS 2027	BE 2015													
17	FRR682_7	Ruisseau de la Ragoterie	TPME	17			OMS 2027	BE 2015													

MASSES D'EAU SOUTERRAINES DU BASSIN VERSANT DE LA BOUTONNE				Surface km ²			État des lieux 2019		Objectif 2027	
Code	Nom	Totale	Libre	Captive	Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif		
FG042	Calcaires du Jurassique moyen du bassin versant de la Boutonne	306	306	0			OMS 2027	BE 2027		
FG015	Calcaires du Jurassique supérieur du bassin versant de la Boutonne	974	974	0			OMS 2027	BE 2027		
FG076	Calcaires, grès et sables de l'Infra-Cénomaniens – Cénomaniens libre dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	1 071	1 071	0			BE 2021	BE 2027		
FG080A	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	16 549	7	16 542			BE 2015	BE 2015		
FG078A	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'Infra-Toarcien libre et captif du Nord du Bassin aquitain	19 947	358	19 588			BE 2021	BE 2015		



SYNTHÈSE DES ENJEUX ET OBJECTIFS

Gouvernance

Il est nécessaire de développer les synergies et la coordination des maîtrises d'ouvrages locales.

Objectif :

- ▶ Gérer durablement la rivière Boutonne en conciliant protection des milieux et viabilité des usages

Quantitatif

Le bassin est situé en zone de répartition des eaux. Il présente des déséquilibres quantitatifs très importants. Les trois masses d'eau souterraines libres qui sont en relation forte avec les masses d'eau de surface, présentent un mauvais état quantitatif. Toutes les masses d'eaux de surfaces, exceptée une, recoupant les masses d'eaux souterraines libres (FG015 et FG042) présentent un mauvais état écologique lié au problème quantitatif.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG78A, FG080A)
- ▶ Maintenir des débits propices au bon fonctionnement des milieux et au maintien de la vie aquatique tout au long de l'année
- ▶ Concilier les usages de l'eau et assurer une gestion collective des ouvrages sur le cours d'eau afin de retarder la vidange de la nappe au printemps

Qualitatif

L'ensemble de ce secteur est classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole.

En période de déficit hydrique, les cours d'eau principaux ne bénéficient pas de la dilution qui devrait potentiellement être apportée par leurs affluents. Leurs débits ne sont pas soutenus non plus par les masses d'eau souterraines avec lesquelles ils sont connectés mais qui sont elles-mêmes très impactées.

En raison de ce manque de dilution, la qualité des eaux superficielles est particulièrement dégradée sur l'ensemble du bassin versant pour le paramètre nitrates et en amont de bassin pour le phosphore.

Deux des trois masses d'eau souterraines libres présentent un mauvais état chimique lié notamment au paramètre nitrates.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG78A, FG080A)
- ▶ Atteindre les objectifs de bon état ou de bon potentiel écologique
- ▶ Préserver les zones de captages
- ▶ Travailler sur les pratiques culturales afin de diminuer les concentrations en nitrates des masses d'eau souterraines et de surfaces

Milieux aquatiques

L'altération de la morphologie et de la continuité écologique engendre une altération de l'état écologique des cours d'eau, notamment en termes de biologie. Les réseaux hydrauliques très complexes (liés à la présence de nombreux moulins et biefs) engendrent un enjeu fort concernant la répartition des débits en basses eaux entre les divers réseaux (biefs de moulins ou cours d'eau) et aggravent ainsi les risques d'assecs.

De plus, la présence des nombreux ouvrages liés à ces moulins représente un enjeu pour la continuité écologique sur le bassin.

Objectifs :

- ▶ Retrouver un fonctionnement équilibré des cours d'eau et des milieux aquatiques afin de soutenir l'étiage et d'atténuer les crues
- ▶ Finaliser la connaissance des zones humides et des têtes de bassin du territoire
- ▶ Atteindre le bon état écologique et restaurer les potentialités piscicoles de la Boutonne

Inondation

Le bassin est soumis au risque inondation par débordement des cours d'eau et par ruissellement.

Objectifs :

- ▶ Améliorer la connaissance et la prise de conscience générale du risque inondation
- ▶ Limiter les phénomènes d'inondation grâce à une meilleure gestion de l'espace, des eaux pluviales et de ruissellement



La Boutonne à Saint-Jean d'Angély

→ **ACTIONS**

page suivante



ACTIONS (partie 1/2)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
GOUVERNANCE		Coordonner l'ensemble des gestionnaires (domaine public fluvial, associations syndicales de marais) de la Boutonne aval (de Saint-Jean d'Angely à la confluence avec la Charente)	Communes de la masse d'eau	FR682	2027	DDTM	SYMBO CD 17
		Mettre en œuvre le projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) : programme d'action 2022-2026	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2026	DDTM	SYMBO
QUANTITÉ	Irrigation	Réviser la règle n°1 du SAGE relative aux prélèvements en eaux souterraines (hors infra toarcien) ou superficielles instruites en vertu des articles L.214-3 et suivants et L.511-1 du code de l'environnement	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2023	DDTM	SYMBO
		Définir un seuil de gestion à Saint-Jean d'Angely afin de définir un Débit d'objectif complémentaire (DOC)	Saint-Jean d'Angely	FR682	2024	DDTM	EPTB SYMBO
	AEP	Communiquer sur les dispositifs d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	ARS	EAU 17
		Réaliser une étude prospective du changement climatique sur l'impact de la ressource disponible destinée à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et sa qualité	Département	Masses d'eau du bassin	2022/2027	ARS DDTM	EAU 17
QUALITÉ	Assainissement collectif	Réaliser une étude diagnostique du système d'assainissement des eaux usées de Lussant	Lussant	FRR682_7	2022/	DDTM	EAU 17
		Réhabiliter le réseau d'eau usée de la station de traitement des eaux usées de Loulay	Loulay	FR20	2022/	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif au hameau de Ligueuil	Courant	FR20	2025-2026	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif au hameau de Pouzou	Les Églises d'Argenteuil	FR22	2023-2024	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif au hameau de Basse Vergne	La Vergne	FR682	2026	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif du bourg	Varaize	FR334	2026	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif du hameau de La Benate	Essouvert	FRR20_4	2026	DDTM	EAU 17
		Réaliser les travaux d'extension de la station d'épuration de Lussant	Lussant	FRR682_7	2024	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif du bourg	Cherbonnières	FRR22_9	2026	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif du bourg	Fontenet	FR334	2026	DDTM	EAU 17
	Assainissement non collectif	Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'ANC	Bernay Saint-Martin	FRR20_2 FR20	2023	DDTM	EAU 17 Communes



ACTIONS (partie 2/2)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
QUALITÉ	Eaux pluviales	Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales	Saint-Jean d'Angely	FR682 FRR682-7 FR22/FRR22-8 FRR682-1	2022/2027	DDTM	Porteurs de projet EPCI Communes
	Nitrates Phosphore et Pesticides	Mettre en place un traitement des pesticides sur les forages de Néré	Néré	FR334	2023	ARS	EAU 17
		Mettre en œuvre un plan d'action sur l'AAC de Bois de Vervant F2 (captage sensible)	Poursay Garnaud	FR22	2027	ARS DDTM DRAAF (Sral)	EAU 17
		Mettre en œuvre un plan d'action sur l'AAC Grand Breuil F3 (captage sensible)	Néré	FR334	2027	ARS DDTM DRAAF (sral)	EAU 17
		Mettre en œuvre un plan d'action sur l'AAC Petit Moulin F6 (captage sensible)	Néré	FR334	2027	ARS DDTM DRAAF (sral)	EAU 17
MILIEUX AQUATIQUES		Achever la mise en œuvre du Plan pluriannuel de gestion 2018-2023 sur la Boutonne moyenne	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2023	DDTM	SYMBO
		Élaborer le PPG 2024-2028 sur l'ensemble du bassin	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2023	DDTM	SYMBO
		Mettre en œuvre le PPG 2024-2028	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2027	DDTM	SYMBO
		Réaliser une étude sur les débits biologiques	Boutonne	FR22	2022/2027	DDTM	SYMBO EPTB Charente
		Mettre en œuvre le plan de gestion de la Trézence	Saint-Loup	FR20	2027	DDTM	CD17
	Têtes de bassins versants	Délimiter et diagnostiquer les têtes de bassins versants et sous bassins versants.			2027	DDTM	SYMBO
	Cours d'eau Continuité	Assurer la continuité au barrage de Carillon (ROE 36222)	Cabariot	FR22	2024	DDTM	CD17
		Mettre en œuvre la gestion coordonnée des ouvrages sur la Trézence	Saint-Loup	FR20	2027	DDTM	SYMBO Communes
		Restaurer la continuité écologique sur la Brédoire	Communes de la masse d'eau	FR22-7	2027	DDTM	SYMBO
	Cours d'eau Hydro- morphologie	Restaurer les fonctions hydrologiques dans le bassin versant de la Nie afin de lutter contre l'érosion et le ruissellement (haies, talus, noues)	Communes de la masse d'eau	FR334	2027	DDTM	SYMBO
		Restaurer l'hydromorphologie de la Trézence dans le cadre de son plan de gestion	Saint-Loup	FR20	2027	DDTM	CD17
	Marais Zones humides	Poursuivre les inventaires des zones humides	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2027	DDTM	SYMBO
		Délimiter et préserver les zones humides à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme et les préserver	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2027	DDTM	CC Val de Saintonge
Définir et mettre en œuvre les règles de gestion sur un cycle annuel dans les marais alluviaux		Communes de la masse d'eau	FR682	2027	DDTM	SYMBO CD17 As de marais	